



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un but – Une foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses 2020- 2022

Août 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	4
INTRODUCTION	5
I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE	7
II. CONTEXTE DE L’ACTION MINISTERIELLE	8
III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES	11
III.1. OBJECTIFS STRATEGIQUES	11
III.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	11
III.3. STRATEGIE DU MINISTERE	12
IV. CADRE DE PERFORMANCE DES PROGRAMMES	13
V. CADRE DE REFERENCE DU DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION DU BUDGET PROGRAMME	16
V.1. JUSTIFICATIONS	16
V.2. OBJECTIFS	16
V.3. PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE	16
V.4. IDENTIFICATION DES SUPPORTS DE SUIVI AXES SUR LES RESULTATS.....	16
V.5. SCHEMA DE MISE EN ŒUVRE.....	17
V.6. CADRE DE MESURE DES PERFORMANCES	17
VI. BUDGETISATION TRIENNALE DES PROGRAMMES :	19
ANNEXE	20
ANNEXE 1 : FICHES INDICATEURS	21
FICHE DE DOCUMENTATION DES INDICATEURS PROGRAMME 1032	21
FICHE DE DOCUMENTATION DES INDICATEURS PROGRAMME 2022	26
FICHE DE DOCUMENTATION DES INDICATEURS PROGRAMME 2034	33
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE	37

Sigles et Abréviations

BM : Banque Mondiale

CDSMT : Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme

CPM : Cellule de Passation des Marchés

DPPD : Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses

LFI : Loi de Finances Initiale

LOLF : Loi Organique relative aux Lois de Finances

MEPC : Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

PSE : Plan Sénégal émergent

UEMOA : Union économique Monétaire Ouest Africaine

Liste des tableaux

Tableau 1: Budgétisation triennale des programmes	19
Tableau 2: Fiche indicateur 1 Programme 1032	21
Tableau 3: Fiche indicateur 2 Programme 1032	22
Tableau 4: Fiche indicateur 3 Programme 1032	23
Tableau 5: Fiche indicateur 4 Programme 1032	24
Tableau 6: Fiche indicateur 5 Programme 1032	25
Tableau 7: Fiche indicateur 1 Programme 2022	26
Tableau 8: Fiche indicateur 2 Programme 2022	27
Tableau 9: Fiche indicateur 3 Programme 2022	28
Tableau 10: Fiche indicateur 4 Programme 2022	29
Tableau 11: Fiche indicateur 5 Programme 2022	30
Tableau 12: Fiche indicateur 6 Programme 2022	31
Tableau 13: Fiche indicateur 7 Programme 2022	32
Tableau 14: Fiche indicateur 1 Programme 2034	33
Tableau 15: Fiche indicateur 2 Programme 2034	34
Tableau 16: Fiche indicateur 3 Programme 2034	35
Tableau 17: Fiche indicateur 4 Programme 2034	36

INTRODUCTION

Le décret n° 2019-762 du 07 avril 2019 fixant la composition du Gouvernement, a consacré la scission de l'ancien Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, en deux Ministères : le Ministère des Finances et du Budget et le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

La création de ce Département coïncide avec la mise en œuvre du deuxième Plan d'Actions prioritaires (PAP 2) du Plan Sénégal Emergent (PSE). Le Président de la République a ainsi voulu mettre en place un dispositif stratégique destiné à **transformer l'économie sénégalaise à la hauteur des enjeux de développement économique et social, en l'articulant aux exigences de réforme de l'environnement des affaires**. Le but visé est de renforcer la dynamique de l'afflux de capitaux au Sénégal, à travers la mise en place de nouveaux mécanismes institutionnels compatibles avec les exigences d'accélération de la croissance économique, pour réduire la pauvreté et permettre la création d'une masse critique d'emplois tel que décliné dans l'axe 1 du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Sous cet angle, le ministère est le catalyseur des politiques économiques et sociales, de réformes du climat des affaires, d'aménagement des zones économiques spéciales et de mobilisation des ressources extérieures. Parallèlement, il se veut un creuset de réflexions pour la conception et la mise en œuvre des Partenariats Public-Privé (PPP), notamment dans la réalisation des projets du Plan Sénégal Emergent (PSE) et de développement du secteur privé.

Le Gouvernement entend mobiliser l'investissement privé pour un développement partagé et inclusif dans les secteurs stratégiques. Cette option trouve sa justification dans l'ambition du Sénégal de se positionner comme une destination privilégiée dans l'espace régional en termes d'attraction d'investissements directs étrangers.

En plus, elle répond à la nécessité de satisfaire les aspirations des populations en termes de création de richesses, d'emplois et d'accès aux services sociaux de base. De même, l'Etat promeut la construction d'infrastructures structurantes de qualité financées en mode PPP.

En résumé la pertinence du secteur est adossée aux exigences du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Le présent Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD) pour les trois prochaines années (2020-2022) est une réponse aux exigences citées plus haut. Il s'articule autour des trois grandes parties suivantes :

- les orientations stratégiques du secteur ;
- le cadre de mesure des performances ;
- la programmation triennale des dépenses.

I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE

Le décret n°2019-904 du 14 mai 2019 fixant la composition du Gouvernement a introduit d'importants changements dans l'attelage gouvernemental traduisant la volonté de Monsieur le Président de la République d'insuffler un regain de dynamisme à l'action publique, notamment par le recentrage de l'économie au cœur de la politique de développement et la mise en œuvre de la phase 2 du Plan Sénégal Emergent sous l'impulsion du secteur privé.

Ainsi, le nouveau schéma institutionnel mis en place consacre la création du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC).

Le décret n° 2019-910 du 15 mai 2019 portant répartition des services de l'État et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les ministères, définit la structuration du MEPC autour de deux directions générales. Il s'agit de la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE) et de la Direction générale de la Coopération, des Financements extérieurs et du Développement du Secteur privé (DGCFE/DSP).

Ledit décret a également introduit des changements notables relatifs à la transformation de la Direction du Contrôle interne de la DGPPE en Inspection interne rattachée au Cabinet, et à la mutation de la Direction de l'Appui au Secteur Privé (DASP) en Direction du Développement du Secteur privé (DDSP) pour une meilleure prise en charge des préoccupations de ce secteur. La création de la Cellule Attractivité et Compétitivité au niveau du Cabinet s'inscrit dans le même ordre.

La DGPPE conserve ses attributions notamment en matière de politique économique et de planification du développement. Quant à la DGCFE/DSP, elle est chargée d'appliquer la politique du Gouvernement notamment en matière de coopération économique et financière et de développement du secteur privé. Elle aura aussi en charge, l'essentiel des missions jadis dévolues à l'ancien Ministère chargé de la Promotion des Investissements.

II. CONTEXTE DE L'ACTION MINISTERIELLE

Le décret n° 2019- 964 du 29 mai 2019 portant attributions du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, décline de manière plus détaillée ses missions et prérogatives étendues à des secteurs aussi divers que variés, tournant, notamment, autour des domaines **économique et financier, ceux de la planification, de la population englobant la dimension statistique, en passant par la coopération internationale et l'intégration africaine sans oublier ceux relatifs à l'attractivité, la compétitivité, la promotion des investissements et la gestion du secteur financier.**

Ainsi, le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération est chargé de préparer et d'appliquer la politique arrêtée par le Président de la République en matière économique et financière, de planification du développement, de population, de statistiques et de coopération.

Dans le domaine économique et financier :

Il dirige les négociations avec le Fonds Monétaire international (FMI) et représente l'Etat auprès des institutions financières internationales notamment la Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Islamique de Développement (BID) et la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique (BADEA).

Il est associé aux négociations commerciales internationales conduites par le Ministre chargé du Commerce et participe aux commissions mixtes.

Conjointement avec le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, il représente l'Etat dans les réunions internationales de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Il participe à la préparation et à l'exécution de la législation et de la réglementation dans les domaines suivants : monnaie, crédit, assurances et secteur financier décentralisé, en relation avec le Ministre chargé des Finances et le Ministre chargé du Commerce.

Dans le domaine de la planification :

- Il élabore des réflexions prospectives et propose des visions à long terme.
- Il prépare les documents de planification, en dirige les études préparatoires et s'assure de leur cohérence avec les plans territoriaux.

- Il coordonne l'élaboration des politiques sectorielles en relation avec les Ministères techniques.
- Il veille au suivi de l'exécution du Plan et des politiques sectorielles.
- Il coordonne l'élaboration des stratégies nationales de développement et veille à la mise en œuvre et au suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD).
- Il élabore les programmes pluriannuels d'investissements.
- Il appuie l'élaboration des documents de planification territoriale et assure le suivi des programmes et projets d'investissements territoriaux de l'Etat.
- Il veille à l'établissement et au maintien d'un cadre macroéconomique cohérent et favorable à la croissance économique.
- Il assure la surveillance de la conjoncture économique.
- II met en œuvre la politique d'intégration régionale économique, financière et monétaire.
- II assure la veille stratégique sur toute question d'intérêt national liée à la planification et au développement.

II participe à la préparation, aux négociations et au suivi des programmes économiques et financiers avec les institutions de coopération internationale, en relation avec le ministère en charge des finances.

Au titre de la population :

II conduit les études et analyses sur l'évolution démographique et son impact sur les besoins d'investissements sectoriels, ainsi que sur la problématique du dividende démographique.

Au titre de la statistique

- II coordonne la production statistique, veille à sa qualité et à sa diffusion.
- II veille à la cohérence et au bon fonctionnement du système statistique national. A cet effet, il assure la tutelle de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie.

Au titre de la coopération internationale

- II est chargé de rechercher les ressources extérieures pour le financement des programmes de développement, en rapport avec le ministère en charge des finances, le ministère en charge des affaires étrangères et les ministères sectoriels concernés.

- Il est chargé de suivre l'exécution des conventions et accords de financement relatifs aux projets et programmes.
- Il prépare et conduit, en collaboration avec les structures concernées les programmes de promotion des investissements privés.
- II promeut en concertation avec les structures concernées le développement du secteur privé et des investissements productifs générateurs d'emplois
- II présente toutes les requêtes de financement émanant des autres départements ministériels.

Dans le domaine de l'intégration africaine :

- En relation avec les Ministres chargés des Affaires étrangères et des Finances, il est chargé de mettre en œuvre la politique en matière d'intégration africaine.
- II participe aux commissions mixtes et aux négociations des accords et traités internationaux.
- Sous réserves des prérogatives dévolues à d'autres ministres, notamment les Ministres chargés des Affaires étrangères et des Finances, il représente l'Etat dans les réunions internationales.
- II participe à la représentation de l'Etat dans les instances compétentes de l'Union Africaine et du NEPAD.

Dans la gestion du secteur financier :

Il est associé, en relation avec le Ministre chargé des finances, à l'élaboration et à l'application des législations et des réglementations sur le secteur financier.

Dans le domaine de l'attractivité, de la compétitivité et de la promotion des investissements :

Il assure le pilotage et la tutelle de toutes administrations et structures autonomes concernées.

En somme, le MEPC a des attributions aussi diverses que variées. Cette diversité des attributions induit une organisation de type très centralisée mais avec des services déconcentrés. L'étendue des politiques publiques à mettre en œuvre nécessite en outre une organisation pour garantir un fonctionnement optimal.

III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

III.1. Objectifs stratégiques

Pour remplir efficacement ses missions, le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération amis en place des programmes dont la mise en œuvre permettra de faire ressortir de manière précise la cohérence des politiques sectorielles axées sur les quatre piliers ci –après :

- améliorer la compétitivité de l'Economie à travers une meilleure planification des politiques ;
- améliorer la coopération, le développement des ppp et du secteur privé ;
- améliorer le pilotage stratégique et le soutien aux services à travers le pilotage et la coordination et une bonne communication.

III.2. Objectifs spécifiques

Ils s'articulent autour des cinq (05) volets :

- ***garantir la formulation et le suivi de la politique économique et sociale.***

Il s'agit à ce niveau de :

- formuler et gérer la politique économique et sociale ;
- suivre et coordonner la politique économique et sociale;
- améliorer les capacités statistiques et la politique de diffusion.

- ***développer les PPP et les financements innovants :***

Il s'agira de :

- appuyer les autorités contractantes ;
- développer les financements innovants ;
- monter des projets structurants.

- ***ériger la coopération internationale en levier du développement économique***

Il s'agira de :

- élaborer une stratégie de mobilisation des financements extérieurs
- renforcer les capacités de mobilisation des ressources extérieures ;

- ***apporter le soutien nécessaire au secteur privé à travers :***

- renforcer les capacités des acteurs ;
- renforcer le cadre juridique, judiciaire et administratif en vue de le rendre plus incitatif ;
- améliorer l'accès aux services financiers.
- ***piloter et coordonner les services du département à travers :***
 - améliorer le pilotage et la coordination des activités du ministère ;
 - moderniser le management des ressources ;
 - développer l'intelligence économique et améliorer la communication.

III.3. Stratégie du Ministère

Les actions du département sont ainsi déclinées en trois (03) programmes :

- Programme 1 : Economie productive, compétitive et créatrice d'emplois ;
- Programme 2 : Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé ;
- Programme 3 : Pilotage, Gestion et Coordination administrative.

A travers ces programmes, il s'agira **Créer les conditions d'une transformation de l'économie sénégalaise en l'adossant à une planification, une coopération économique et financière dynamique et à des partenariats stratégiques pour promouvoir un secteur privé local compétitif dans un environnement des affaires de classe internationale.**

IV. CADRE DE PERFORMANCE DES PROGRAMMES

Programmes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Méthode de collecte	Mode de calcul	Cibles	
Economie productive, compétitives et créatrice d'emplois	OS1 : Garantir la formulation et le suivi de la politique économique et sociale	La formulation et le suivi de la politique économique et sociale sont garantis	Formulation, suivi de la politique économique et sociale & Renforcement du leadership, de la production statistique et des capacités statistiques	* Rapport économique et financier (REF) disponible	Exploitation de rapport	Décompte	05	
				*Rapport de la Revue annuelle conjointe (RAC) disponible	Exploitation de rapport	Décompte	05	
				* Proportion de projets du PAP II évalués ex ante	Exploitation de rapport	Décompte	25%	
	OS2 : Renforcer le leadership et les capacités statistiques	Le leadership et les capacités statistiques sont renforcés		* Nombre de jours de retard cumulés entre les dates effectives de diffusion et les dates prévues par la NSDD	Exploitation de rapport	Décompte	00	
				* Taux de satisfaction des usagers des Centres de données pour la recherche et des utilisateurs du site web-ANSD	Enquête	Décompte	≥67%	
	OS3 : Améliorer le Management du Programme	La coordination et le pilotage du programme sont efficaces		Coordination et soutien	*Taux d'exécution des projets et programmes dans les délais	Exploitation de rapport	Décompte	100%
					Rapports d'exécution trimestriel disponible	Exploitation de rapport	Décompte	100%
Coopération, développement des PPP et	OS 1 Eriger la coopération internationale en levier du développement économique	Les ressources issues des financements extérieurs et leur mobilisation ont accru	Recherche et mobilisation des ressources extérieures	volume de financement acquis (sur les 7356 Mdrs)	Exploitation rapports de conventions de financement (décompte)	Volume des conventions/7356	800 Mdrs	

du Secteur Privé	OS 2 Développer les PPP et les financements innovants	La stratégie de mobilisation des financements innovants autour des projets PPP est développée	Structuration, Développement des PPP et Diversification de l'offre de financements innovants	taux de financement innovants dans les projets	Exploitation des : _rapports d'activité de la DFPPP	taux de financements innovants/(coût global du projet ± charges d'exploitation)	7,5%
		Les projets PPP sont structurés, développés, suivis et évalués		nombre d'outils élaborés et utilisés dans la préparation, l'évaluation, la mise en œuvre et le suivi des projets	Exploitation rapports d'activité du CNAPP	nombre d'outils réalisés (comparativement à la cible identifiée)	7
				nombre de projets PPP accompagnés		décompte du nombre de projets accompagnés	25
	OS 3 apporter le soutien nécessaire au secteur privé	Le secteur privé national est développé	Paquets incitatifs et développement du secteur privé	Taux d'encadrement des entreprises	Rapport d'activité du MEPC rapport d'activité FONGIP rapport d'activité DDSP	Nombre d'entreprises encadrées/nombre d'entreprises ciblées	25%
	OS4 : Améliorer le management du Programme	La coordination et le pilotage du programme sont efficaces	Coordination et soutien	Taux d'exécution des projets et programmes dans les délais	Exploitation rapports d'exécution physique et financière	Exécution réelle/exécution totale	25%
Disponibilité des rapports d'exécution trimestriel				Exploitation rapport	Somme des rapports trimestriels	4	
Pilotage, gestion et	OS 1 renforcer le dispositif de pilotage et de coordination des actions du ministère	Les actions du ministère sont planifiées et les perspectives à court terme sont déclinées	Coordination et Pilotage des actions du ministère	Nombre de documents de planification, de suivi et d'évaluation des projets et programmes du MEPC élaborés	Décompte	Nombre de documents élaborés sur le nombre de documents prévus	

Coordination administrative	OS 2 Optimiser la gestion des ressources du Ministère	Les ressources du ministère sont gérées de façon efficiente	Management des ressources	taux d'agents ayant bénéficié d'un renforcement des capacités	Décompte Exploitation des Rapports d'activité de la DRH	Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation sur le total du personnel (par catégorie : genre, grade, etc.)	
				Taux d'équipement des services du MEPC	Décompte Exploitation des Rapports d'activité de la DAGE	Nombre d'équipements mis à la disposition des services/expression totale des besoins	
	OS 3 améliorer la capacité à maîtriser et diffuser l'information stratégique et promouvoir la communication économique	Le dispositif d'intelligence économique est fonctionnel et la communication du MEPC est dynamique	Intelligence économique et communication	Niveau de fonctionnalité du dispositif d'intelligence économique	décompte Rapport de la Cellule IE	Les éléments du dispositif institutionnel et organisationnel mis en place/ les éléments prévus (décret, locaux, personnel, budget, etc.)	
				Niveau de dynamisme de la communication économique du MEPC	Exploitation des rapports	Nombre d'utilisateurs satisfaits/nombre total d'utilisateurs	

V. Cadre de référence du dispositif de suivi évaluation du budget programme

V.1. Justifications

La mise en œuvre du budget-programme est un processus itératif ponctué d'ajustements et de capitalisation. Le dispositif répond à un souci permanent de transparence et de quête de performance dans la mise en œuvre de la politique sectorielle à travers l'exécution des programmes.

Le dispositif devra permettre de rendre compte de l'évolution dans le temps et dans l'espace des critères de performance qui permettent d'informer la hiérarchie garante de la politique sectorielle, sur l'efficacité, l'efficacités et l'impact des projets et programmes mis en œuvre.

V.2. Objectifs

Le dispositif de suivi-évaluation vise les objectifs suivants :

- Promouvoir au sein du ministère la culture d'évaluation et de contrôle ;
- Mesurer et améliorer la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des programmes ;
- Instaurer une culture de la performance à tous les niveaux.

V.3. Principes de mise en œuvre

Trois principes guideront la mise en œuvre du dispositif :

- **la participation** : à travers un processus ouvert permettant d'impliquer les acteurs les plus concernés par les programmes et de procéder à une analyse collégiale des données et des informations ;
- **la négociation** : par le caractère inclusif de la démarche, le suivi évaluation implique la négociation entre les acteurs pour s'accorder sur ce qui doit être suivi et évalué, comment et quand les données seront collectées et analysées, leur interprétation, comment les résultats seront diffusés et comment les actions seront entreprises ;
- **L'apprentissage** : avec un processus de mise à niveau continu mis en place pour permettre aux différents acteurs chargés d'animer ce cadre de suivre correctement les indicateurs.

V.4. Identification des supports de suivi axés sur les résultats

L'objectif du système de suivi évaluation est de fournir des informations à tous les utilisateurs potentiels en procédant à un suivi trimestriel des indicateurs et à une évaluation annuelle de l'état d'avancement technique et financier des programmes. A cet égard, seront mobilisés les principaux supports de suivi ci-après :

- le rapport de suivi pour préparer les conférences de performance trimestrielle ;
- le rapport annuel de performance (RAP) qui permet de mesurer l'atteinte des résultats programmés dans le projet annuel de performance du DPPD ;
- le rapport de revue annuelle sectorielle qui fera le point sur la performance globale du secteur ;
- le tableau de bord sectoriel (TBS) qui regroupe les indicateurs dominants des différents volets du secteur.

V.5. Schéma de mise en œuvre

Les deux facteurs clés de succès de la mise en œuvre du DPPD résident dans : *i)* l'établissement d'une architecture institutionnelle capable d'en assurer le portage auprès des différentes parties prenantes et *ii)* l'actualisation rapide du DPPD et des Projets annuels de performance.

L'architecture du Système de suivi-évaluation est articulée autour de deux dimensions étroitement liées : une dimension sectorielle et une dimension programmes.

La dimension sectorielle vise les objectifs stratégiques, mais aussi, elle permet de suivre et d'analyser la mise en œuvre globale de la politique sectorielle. Quant à la **dimension programmes**, elle s'intéresse aux objectifs opérationnels suivis par les responsables de programmes désignés après l'élaboration du DPPD et permet de mesurer les résultats des actions par rapport aux cibles des programmes et projets.

La réussite du DPPD devra tenir compte de certains impératifs d'efficacité et d'efficience tels que : le coût, la qualité, le délai, la démarche participative, la concertation, etc.

V.6. Cadre de mesure des performances

Le cadre de mesure des performances constitue un socle pour évaluer l'efficacité et l'efficience des programmes du secteur. Son utilité réside dans le fait qu'il permet aux divers acteurs de s'entendre sur la méthode ainsi que sur le calendrier de collecte des données. Ce cadre qui s'intégrera dans le processus de définition de la politique sectorielle permettra également d'évaluer les progrès dans la réalisation des objectifs stratégiques.

Il est structuré en deux matrices : la matrice des indicateurs et la matrice de suivi de ces indicateurs. Les informations comprises dans la matrice des indicateurs sont la logique d'intervention, l'intitulé de l'indicateur, la définition de l'indicateur, le mode de calcul, le niveau de désagrégation de ces indicateurs ainsi que la structure responsable de sa production. Ces différentes informations sont, davantage, précisées dans les fiches signalétiques en annexes. Pour

ce qui est de la matrice de suivi des indicateurs, elle renferme les informations relatives spécifiquement aux données de base ainsi que les valeurs cibles et celles réalisées.

VI. BUDGETISATION TRIENNALE DES PROGRAMMES :

Le coût global des programmes pour la période triennale 2020-2022 est de 70 660 665 799 repartis selon les programmes retenus.

Le tableau suivant résume la programmation triennale 2020-2022 des crédits par nature économique et la budgétisation en AE-CP des projets d'investissement.

Ces prévisions budgétaires prennent en compte les contreparties de l'APIX dans certains grands projets pour un montant total de **deux milliards deux cent millions** (2 200 000 000) de Francs CFA rien que pour l'année 2020.

Il en est de même pour le Fonds Souverain d'Investissements stratégiques (FONSIS) et le Fonds de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP) qui n'étaient pas rattachés au MEPC au moment de la notification de l'enveloppe indicative pour la période 2020- 2022. Ils bénéficient, chacun, d'une dotation d'**un milliard cinq cent million** (1 500 000 000) de Francs CFA.

Tableau 1: Budgétisation triennale des programmes

Programmes	Nature Economique	Années			Total
		2020	2021	2022	
Programme 1032: Pilotage, gestion et coordination administrative	Personnel	164 663 000	167 956 260	171 315 385	503 934 645
	Biens et services	830 500 314	936 547 155	946 065 731	2 713 113 200
	Transferts courants	300 000 000	282 134 720	276 829 961	858 964 681
	Investissements exécutés par l'Etat				-
	Transferts en capital	981 705 832	1 523 860 844	1 463 666 378	3 969 233 054
Total PROG 1032		2 276 869 146	2 910 498 979	2 857 877 455	8 045 245 580
Programme 2022: Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	Personnel	242 873 000	247 730 460	252 685 069	743 288 529
	Biens et services	307 193 218	361 605 953	355 925 616	1 024 724 787
	Transferts courants	218 000 000	240 114 656	240 114 656	698 229 312
	Investissements exécutés par l'Etat	3 175 000 000	450 214 980	443 142 716	4 068 357 696
	Transferts en capital	8 250 000 000	6 901 146 556	6 863 427 818	22 014 574 374
Total PROG 2		12 193 066 218	8 200 812 605	8 155 295 875	28 549 174 698
Programme 2034: Economie productive, compétitive et créatrice d'emplois	Personnel	514 035 000	524 315 700	534 802 014	1 573 152 714
	Biens et services	996 449 882	1 265 832 801	1 245 948 295	3 508 230 978
	Transferts courants	7 278 166 533	7 249 146 731	7 137 359 188	21 664 672 452
	Investissements exécutés par l'Etat	572 000 000	288 108 923	274 525 643	1 134 634 566
	Transferts en capital	899 457 634	2 660 624 716	2 625 472 461	6 185 554 811
Total PROG 3		10 260 109 049	11 988 028 871	11 818 107 601	34 066 245 521
TOTAL GENERAL		24 730 044 413	23 099 340 455	22 831 280 931	70 660 665 799

ANNEXE

ANNEXE 1 : FICHES INDICATEURS

FICHE DE DOCUMENTATION DES INDICATEURS PROGRAMME 1032

Tableau 2: Fiche indicateur 1 Programme 1032

Fiche signalétique indicateur 1	
Intitulé du programme	Programme 1032 : pilotage, gestion et coordination administrative
Objectif auquel l'indicateur se rattache	Optimiser la gestion des ressources du Ministère
Intitulé de l'indicateur	- Taux de couverture des besoins en équipement
Définition de l'indicateur	L'indicateur permet de vérifier le niveau d'équipement des services du MEPC
Source et mode de collecte des données	Recensement des matières du premier groupe réceptionnés
Service responsable de la collecte	COMPTABLE MATIERE/DAGE
Provenance géographique	DAGE
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	
Périodicité	Quatrième trimestre de l'année
Délais de disponibilité	
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	DAGE
Valeur de l'indicateur :	
Unité de mesure ;	NOMBRE
Méthode et/ou formule de calcul ;	Rapport BESOINS EXPRIMES/MATIERES ACQUISES
Fréquence de la mesure ;	
Valeur de la cible :	40%
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	Pour la première année, elle vise un taux d'équipement à hauteur de 40%
Interprétation et limite de l'indicateur :	

Tableau 3: Fiche indicateur 2 Programme 1032

Fiche signalétique indicateur 2	
Intitulé du programme	Programme 1032 : pilotage, gestion et coordination administrative
Objectif auquel l'indicateur se rattache	renforcer le dispositif de pilotage et de coordination des actions du ministère
Intitulé de l'indicateur	- Nombre de documents de planification, de suivi et d'évaluation des projets et programmes du MEPC élaborés
Définition de l'indicateur	L'indicateur permet de vérifier le niveau de pilotage stratégique et opérationnel des services du MEPC
Source et mode de collecte des données	Rapports de la CEP
Service responsable de la collecte	Secrétariat général /CEP
Provenance géographique	
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	COLLECTE ADMINISTRATIVE
Périodicité	Chaque trimestre
Délais de disponibilité	7 jours
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	SG /CEP
Valeur de l'indicateur :	
Unité de mesure ;	NOMBRE
Méthode et/ou formule de calcul ;	Nombre de documents élaborés sur le nombre de documents prévus
Fréquence de la mesure ;	
Valeur de la cible :	02
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	02 documents sont prévus pour aboutir à terme à 06 documents de planification
Interprétation et limite de l'indicateur :	

PROGRAMME 1032

Tableau 4: Fiche indicateur 3 Programme 1032

Fiche signalétique indicateur 3	
Intitulé du programme	Programme 1032 : pilotage, gestion et coordination administrative
Objectif auquel l'indicateur se rattache	Optimiser la gestion des ressources du Ministère
Intitulé de l'indicateur	taux d'agents ayant bénéficié d'un renforcement des capacités
Définition de l'indicateur	L'indicateur renseigne sur le taux d'agents ayant bénéficié d'un renforcement de capacités dans le cadre du programme de renforcement de capacités du ministère
Source et mode de collecte des données	Décompte Exploitation des Rapports d'activité de la DRH
Service responsable de la collecte	DRH
Provenance géographique	MEPC
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	COLLECTE ADMINISTRATIVE
Périodicité	Chaque trimestre de l'année
Délais de disponibilité	10 jours
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	DRH
Valeur de l'indicateur :	
Unité de mesure ;	NOMBRE
Méthode et/ou formule de calcul ;	Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation sur le total du personnel (par catégorie : genre, grade, etc.)
Fréquence de la mesure ;	
Valeur de la cible :	20% pour la première année
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	L'objectif est de faire bénéficier de renforcement de capacités pour 20% du personnel pour aboutir à 100 % durant la période
Interprétation et limite de l'indicateur :	Le rythme de validation des engagements de dépenses au niveau de la DCB afin de prendre en charge ces séries de formation

PROGRAMME 1032

Tableau 5: Fiche indicateur 4 Programme 1032

Fiche signalétique indicateur 4	
Intitulé du programme	Programme 1032 : pilotage, gestion et coordination administrative
Objectif auquel l'indicateur se rattache	améliorer la capacité à maîtriser et diffuser l'information stratégique et promouvoir la communication économique
Intitulé de l'indicateur	Niveau de fonctionnalité du dispositif d'intelligence économique
Définition de l'indicateur	L'indicateur renseigne sur le niveau d'installation des services d'intelligence économique
Source et mode de collecte des données	Rapport de la Cellule d'Intelligence économique
Service responsable de la collecte	CIE
Provenance géographique	MEPC
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	
Périodicité	ANNÉE N+1
Délais de disponibilité	DÈS LA DISPONIBILITE DU RAPPORT
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	CPM
Valeur de l'indicateur :	
Unité de mesure ;	
Méthode et/ou formule de calcul ;	Les éléments du dispositif institutionnel et organisationnel mis en place/ les éléments prévus (décret, locaux, personnel, budget, etc.)
Fréquence de la mesure ;	
Valeur de la cible :	
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	
Interprétation et limite de l'indicateur :	L'année N à laquelle la revue est effectuée ne dispose pas des recommandations/conclusions des observations

Tableau 6: Fiche indicateur 5 Programme 1032

Fiche signalétique indicateur 5	
Intitulé du programme	Programme 1032 : pilotage, gestion et coordination administrative
Objectif auquel l'indicateur se rattache	améliorer la capacité à maîtriser et diffuser l'information stratégique et promouvoir la communication économique
Intitulé de l'indicateur	Niveau de dynamisme de la communication économique du MEPC
Définition de l'indicateur	L'indicateur renseigne sur la mise en place effective d'un système de communication performant au sein du MEPC ; une communication axée sur la disponibilité de l'information économique au citoyen.
Source et mode de collecte des données	Rapport de la Cellule de Communication
Service responsable de la collecte	Cellule COM
Provenance géographique	MEPC
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	
Périodicité	ANNÉE N+1
Délais de disponibilité	DÈS LA DISPONIBILITE DU RAPPORT
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	Cellule COM
Valeur de l'indicateur :	
Unité de mesure ;	
Méthode et/ou formule de calcul ;	Nombre d'utilisateurs satisfaits/nombre total d'utilisateurs
Fréquence de la mesure ;	
Valeur de la cible :	
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	
Interprétation et limite de l'indicateur :	L'année N à laquelle la revue est effectuée ne dispose pas des recommandations/conclusions des observations

Tableau 7: Fiche indicateur 1 Programme 2022

Fiche signalétique indicateur 1	
Programme 2022 : Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	OS 1 Eriger la coopération internationale en levier du développement économique
Intitulé de l'indicateur	volume de financement acquis (sur les 7356 Mdrs)
Définition de l'indicateur	xx
Source et mode de collecte des données	rapports conventions de financement
Service responsable de la collecte	DCEF
Provenance géographique	
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	Collecte administrative
Périodicité	Mensuelle
Délais de disponibilité	
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	DCEF
Valeur de l'indicateur :	7356 milliards
Unité de mesure ;	%
Méthode et/ou formule de calcul ;	Volume des conventions/7356
Fréquence de la mesure ;	Mensuelle
Valeur de la cible :	1500 milliards
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	1500 milliards pour 2020
Interprétation et limite de l'indicateur :	

Tableau 8: Fiche indicateur 2 Programme 2022

Fiche signalétique indicateur 2	
Programme 2022 : Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	OS 2 Développer les PPP et les financements innovants
Intitulé de l'indicateur	taux de financement innovants dans les projets
Définition de l'indicateur	
Source et mode de collecte des données	rapports d'activité de la DFPPP
Service responsable de la collecte	DFPPP
Provenance géographique	
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	
Périodicité	Trimestrielle
Délais de disponibilité	
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	DFPPP
Valeur de l'indicateur :	20
Unité de mesure ;	%
Méthode et/ou formule de calcul ;	taux de financements innovants/(coût global du projet ± charges d'exploitation)
Fréquence de la mesure ;	Trimestrielle
Valeur de la cible :	7.5%
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	7,5% en 2020
Interprétation et limite de l'indicateur :	

Tableau 9: Fiche indicateur 3 Programme 2022

Fiche signalétique indicateur 3	
Programme 2022 : Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	OS 2 Développer les PPP et les financements innovants
Intitulé de l'indicateur	Nombre d'outils élaborés et utilisés dans la préparation, l'évaluation, la mise en œuvre et le suivi des projets
Définition de l'indicateur	
Source et mode de collecte des données	CNAPPP, DFPPP
Service responsable de la collecte	CNAPPP, DFPPP
Provenance géographique	
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	
Périodicité	Trimestrielle
Délais de disponibilité	
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	CNAPPP, DFPPP
Valeur de l'indicateur :	20
Unité de mesure ;	Outils
Méthode et/ou formule de calcul ;	nombre d'outils réalisés (comparativement à la cible identifiée)
Fréquence de la mesure ;	Trimestrielle
Valeur de la cible :	7
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	7 en 2020
Interprétation et limite de l'indicateur :	

Tableau 10: Fiche indicateur 4 Programme 2022

Fiche signalétique indicateur 4	
Programme 2022 : Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	OS 2 Développer les PPP et les financements innovants
Intitulé de l'indicateur	Nombre de projets PPP accompagnés
Définition de l'indicateur	
Source et mode de collecte des données	Rapports d'activité du CNAPPP/DFPPP
Service responsable de la collecte	CNAPPP/DFPPP
Provenance géographique	
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	
Périodicité	Trimestrielle
Délais de disponibilité	
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	CNAPPP/DFPPP
Valeur de l'indicateur :	350
Unité de mesure ;	Nombre de projets accompagnés
Méthode et/ou formule de calcul ;	Décompte du nombre de projets accompagnés
Fréquence de la mesure ;	Trimestrielle
Valeur de la cible :	25
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	25 en 2020
Interprétation et limite de l'indicateur :	

Tableau 11: Fiche indicateur 5 Programme 2022

Fiche signalétique indicateur 5	
Programme 2022 : Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	OS 3 apporter le soutien nécessaire au secteur privé
Intitulé de l'indicateur	Taux d'encadrement des entreprises
Définition de l'indicateur	
Source et mode de collecte des données	Rapport d'activité du MEPC Rapport d'activité FONGIP rapport d'activité DDSP DEPPP
Service responsable de la collecte	DDSP DEPPP FONGIP
Provenance géographique	
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	
Périodicité	Trimestrielle
Délais de disponibilité	
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	
Valeur de l'indicateur :	100%
Unité de mesure ;	%
Méthode et/ou formule de calcul ;	Nombre d'entreprises encadrées/nombre d'entreprises ciblées
Fréquence de la mesure ;	Trimestrielle
Valeur de la cible :	25%
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	25% en 2020
Interprétation et limite de l'indicateur :	

Tableau 12: Fiche indicateur 6 Programme 2022

Fiche signalétique indicateur 6	
Programme 2022 : Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	OS4 : Améliorer le management du Programme
Intitulé de l'indicateur	Taux d'exécution des projets et programmes dans les délais
Définition de l'indicateur	
Source et mode de collecte des données	Rapports d'exécution physique et financière Exploitation rapports d'exécution physique et financière
Service responsable de la collecte	DAP
Provenance géographique	
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	
Périodicité	Mensuelle
Délais de disponibilité	
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	DAP
Valeur de l'indicateur :	100%
Unité de mesure ;	%
Méthode et/ou formule de calcul ;	Exécution réelle/exécution totale
Fréquence de la mesure ;	Mensuelle
Valeur de la cible :	100
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	25%
Interprétation et limite de l'indicateur :	

Tableau 13: Fiche indicateur 7 Programme 2022

Fiche signalétique indicateur 7	
Programme 2022 : Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	OS4 : Améliorer le management du Programme
Intitulé de l'indicateur	Disponibilité des rapports d'exécution trimestriel
Définition de l'indicateur	
Source et mode de collecte des données	Rapports Exploitation rapport
Service responsable de la collecte	DAP, DGCFE
Provenance géographique	
Collecte administrative, par enquête, etc. ;	
Périodicité	Mensuelle
Délais de disponibilité	
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur ;	DAP
Valeur de l'indicateur :	16
Unité de mesure ;	
Méthode et/ou formule de calcul ;	Somme des rapports trimestriels
Fréquence de la mesure ;	Mensuelle
Valeur de la cible :	4
Mode de déclinaison (par exemple par région ;	
Séries de réalisation disponibles ;	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection.	4 en 2020
Interprétation et limite de l'indicateur :	

Tableau 14: Fiche indicateur 1 Programme 2034

FICHE SIGNALÉTIQUE INDICATEUR 1	
Intitulé du programme	ECONOMIE PRODUCTIVE, COMPETITIVE ET CREATRICE D'EMPLOIS
Objectif auquel l'indicateur se rattache	Garantir la formulation et le suivi de la politique économique et sociale
Intitulé de l'indicateur	Rapport économique et financier (REF)
Définition de l'indicateur	Le Rapport Économique et Financier (REF) est un document d'analyse macroéconomique qui accompagne le projet de loi de finances que le Gouvernement soumet chaque année à l'Assemblée nationale.
Source et mode de collecte des données	Rapport annuel d'activités - disponibilité
Service responsable de la collecte	Services de la Direction de la Prévision et des Etudes économiques (DPEE)
Provenance géographique	Rapport national
Collecte administrative, par enquête, etc.	Collecte administrative
Périodicité	Annuelle
Délais de disponibilité	Annuel
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur	Services de la Direction de la Prévision et des Etudes économiques (DPEE)
Valeur de l'indicateur	Nationale
Unité de mesure	Décompte
Méthode et/ou formule de calcul	Décompte
Fréquence de la mesure	Annuelle
Valeur de la cible	01
Mode de déclinaison (par ex. par région)	
Séries de réalisation disponibles	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection	
Interprétation et limite de l'indicateur	

Tableau 15: Fiche indicateur 2 Programme 2034

FICHE SIGNALÉTIQUE INDICATEUR 2	
Intitulé du programme	ECONOMIE PRODUCTIVE, COMPETITIVE ET CREATRICE D'EMPLOIS
Objectif auquel l'indicateur se rattache	Garantir la formulation et le suivi de la politique économique et sociale
Intitulé de l'indicateur	Rapport de la Revue annuelle conjointe (RAC)
Définition de l'indicateur	Rapport de la Revue annuelle conjointe (RAC) est un document qui met en évidence les performances et contre-performances de la politique économique et sociale avec des mesures correctives
Source et mode de collecte des données	Rapport annuel d'activités - disponibilité
Service responsable de la collecte	Services de l'Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique et sociale (UCSPE)
Provenance géographique	Rapport national
Collecte administrative, par enquête, etc.	Collecte administrative
Périodicité	Annuelle
Délais de disponibilité	Annuel
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur	Services de l'Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique et sociale (UCSPE)
Valeur de l'indicateur	Nationale
Unité de mesure	Décompte
Méthode et/ou formule de calcul	Décompte
Fréquence de la mesure	Annuelle
Valeur de la cible	01
Mode de déclinaison (par ex. par région)	
Séries de réalisation disponibles	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection	
Interprétation et limite de l'indicateur	

Tableau 16: Fiche indicateur 3 Programme 2034

FICHE SIGNALÉTIQUE INDICATEUR 3	
Intitulé du programme	ECONOMIE PRODUCTIVE, COMPETITIVE ET CREATRICE D'EMPLOIS
Objectif auquel l'indicateur se rattache	Garantir la formulation et le suivi de la politique économique et sociale
Intitulé de l'indicateur	Ratio des projets évalués ex ante
Définition de l'indicateur	Le Ratio des projets évalués est le rapport entre les projets évalués ex ante sur les projets reçus multiplié par 100
Source et mode de collecte des données	Rapport annuel d'évaluation ex ante des projets
Service responsable de la collecte	Division de la Planification sectorielle et de l'Evaluation des projets de la Direction de la Planification (DPSE/DP)
Provenance géographique	Rapport national
Collecte administrative, par enquête, etc.	Collecte administrative
Périodicité	Annuelle
Délais de disponibilité	Annuel
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur	Division de la Planification sectorielle et de l'Evaluation des projets de la Direction de la Planification (DPSE/DP)
Valeur de l'indicateur	Nationale
Unité de mesure	Pourcentage (%)
Méthode et/ou formule de calcul	Nombre de projets évalués ex ante/nombre de projets reçus
Fréquence de la mesure	Annuelle
Valeur de la cible	Pourcentage (%)
Mode de déclinaison (par ex. par région)	
Séries de réalisation disponibles	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection	
Interprétation et limite de l'indicateur	

Tableau 17: Fiche indicateur 4 Programme 2034

FICHE SIGNALÉTIQUE INDICATEUR 4	
Intitulé du programme	ECONOMIE PRODUCTIVE, COMPETITIVE ET CREATRICE D'EMPLOIS
Objectif auquel l'indicateur se rattache	Garantir la formulation et le suivi de la politique économique et sociale
Intitulé de l'indicateur	Taux de satisfaction des usagers des Centres de données pour la recherche et des utilisateurs du site web-ANSD
Définition de l'indicateur	Pourcentage de satisfaction des usagers des Centres de données pour la recherche et des utilisateurs du site web-ANSD
Source et mode de collecte des données	Enquête de satisfaction - Rapports d'enquête
Service responsable de la collecte	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Provenance géographique	Rapport national
Collecte administrative, par enquête, etc.	Collecte administrative
Périodicité	Annuelle
Délais de disponibilité	Annuel
Service responsable de l'analyse et du suivi de l'indicateur	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Valeur de l'indicateur	Nationale
Unité de mesure	Pourcentage (%)
Méthode et/ou formule de calcul	Pourcentage de satisfaction des usagers des Centres de données pour la recherche et des utilisateurs du site web-ANSD
Fréquence de la mesure	Annuelle
Valeur de la cible	Pourcentage (%)
Mode de déclinaison (par ex. par région)	
Séries de réalisation disponibles	
Explications de l'estimation de la cible pour chaque année projection	
Interprétation et limite de l'indicateur	

PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but – Une foi

**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET
DE LA COOPERATION**

**PROJET ANNUEL DE
PERFORMANCE (PAP) DU
PROGRAMME : PILOTAGE,
GESTION ET COORDINATION
ADMINISTRATIVE**



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. PRESENTATION DU PROGRAMME 1032 : PILOTAGE, COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE	3
I.1. STRATEGIE DU PROGRAMME.....	3
I.2. DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DES ACTIONS :.....	4
I.3. CARTOGRAPHIE ADMINISTRATIVE DU PROGRAMME.....	6
II. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME.....	7
III. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME.....	8
III.1. RECAPITULATIF DES CREDITS DU PROGRAMME PAR NATURE DE DEPENSE ET COUT.....	8
III.2. RECAPITULATIF DES ACTIONS PAR GRANDE NATURE DE DEPENSE ET COUT.....	9
ANNEXES.....	10
ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DES INDICATEURS DU PROGRAMME, Y COMPRIS LA CIBLE ANNUELLE, LE MODE DE CALCUL, LA METHODE ET LA SOURCE DE COLLECTE	11
ANNEXE 2 : SOURCE DE FINANCEMENT PAR PROGRAMME, ACTION ET ACTIVITE.....	12
ANNEXE 3 : LISTE DES SERVICES MAITRES D'ŒUVRE PAR ACTION, ACTIVITE	13

I. Présentation du programme 1032 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative

Ce programme 1032 regroupe toutes les structures transversales du département, notamment celles rattachées au Cabinet et celles rattachées au Secrétariat général. En outre, il inclut l'allocation budgétaire « Etudes et Prospections de financement » ainsi que le Programme d'Équipement et de Modernisation du MEPC.

Ce programme doit permettre au MEPC de disposer d'un modèle d'organisation capable de faciliter la mise en œuvre optimale de ses prérogatives et de rationaliser son intervention.

Il vise également l'amélioration des conditions de travail afin de maximiser les performances du Ministère. IL s'agira de doter les services de moyens adaptés pour permettre aux structures centrales de remplir correctement leurs missions.

Ce programme vise également :

- la visibilité des actions du MEPC à travers une bonne communication ;
- le suivi de l'exécution des projets et programmes ;
- l'Équipement et la modernisation des services du Département;
- l'amélioration de la communication du département ;
- le Renforcement des ressources humaines et matérielles.

I.1.Stratégie du programme

Il s'agira d'identifier les leviers déterminants à renforcer qui ont particulièrement trait à la cohérence du dispositif organisationnel, à l'amélioration de la gestion des ressources humaines et matérielles. L'adéquation des ressources financières, technologiques et informationnelles aux objectifs est aussi poursuivie par ce programme.

L'amélioration de la coordination des actions des différentes structures du MEPC et de la communication en direction des citoyens et du secteur privé est indispensable à l'efficacité de l'institution.

La gouvernance administrative requiert également la modernisation des structures, le développement et la valorisation des ressources humaines, l'articulation intelligente des différents programmes, la promotion du processus participatif autour des objectifs et des

actions.

En définitive, il s'agit de promouvoir une gestion axée sur les résultats, d'adapter et de renforcer les capacités institutionnelles, techniques et humaines du département afin d'accroître le professionnalisme et le rendement des agents et des services en vue de garantir des prestations de qualité aux usagers-clients du service public et autres partenaires.

I.2. Description du programme et des actions :

Ce programme s'opérationnalise à travers les actions suivantes : (i) la planification et le pilotage des actions du ministère, (ii) la modernisation du management des ressources et (iii) le développement de l'intelligence économique et l'amélioration de la communication économique.

OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS
OS 1 : renforcer le dispositif de pilotage et de coordination des actions du ministère	Action 1032-01 : renforcement de la coordination et Pilotage des actions du ministère

Cette action doit permettre au MEPC de disposer d'un modèle d'organisation capable de faciliter la mise en œuvre optimale de ses prérogatives, tout en rationalisant son intervention.

OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS
OS 2 : optimiser la gestion des ressources du Ministère	Action 1032-02 : management des ressources

La disponibilité de ressources adéquates est une condition nécessaire à l'exécution des différentes missions du ministère. De même, l'amélioration des conditions de travail doit contribuer, d'une part, à maximiser les performances du MEPC et d'autre part, à favoriser l'épanouissement des agents dans leur lieu de travail.

En définitive, il s'agit de s'orienter résolument vers la mise en place d'outils modernes de gestion des ressources humaines et le perfectionnement des conditions d'exécution des budgets alloués aux différents programmes.

Particulièrement, l'accent sera mis sur les aspects ci-après :

- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ;

- le renforcement des capacités des agents par des formations adaptées aux besoins du département ;
- la mise en place d'une politique sociale et de santé sécurité au travail à même de développer chez les agents le réflexe de sécurité et le sentiment d'appartenance au MEPC ;
- Le renforcement de la qualité des dossiers de passations et d'exécution des marchés publics ;
- La gestion efficiente des ressources financières et matérielles mises à la disposition des programmes ;
- L'équipement des services du MEPC

OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS
OS 3 : améliorer la capacité à maîtriser et diffuser l'information stratégique et promouvoir la communication économique	Action 1032-03 : Intelligence économique et de la communication économique

Face à une mondialisation caractérisée par une concurrence de plus en plus forte et une demande sociale de plus en plus exigeante, la capacité à maîtriser et diffuser l'information stratégique devient une priorité pour tout acteur économique. L'intelligence économique offre à une économie les moyens d'anticipation et de réaction lui permettant d'innover et d'accroître sa compétitivité. Cette action doit être concrétisée par la mise en place au sein du MEPC d'un dispositif d'intelligence économique. Ce dernier permettra de mettre à la disposition des décideurs publics, des informations retraitées et analysées pour l'amélioration du processus de prise de leurs décisions.

Des d'activités doivent être engagées pour asseoir un dispositif opérationnel autour de la nouvelle Cellule d'Intelligence économique. Ce dispositif doit être coordonné par le responsable de la Cellule d'Intelligence économique en collaboration avec les directions et services du MEPC à travers des répondants en intelligence économique.

Cette action vise également à améliorer la visibilité des activités du MEPC et à faciliter, aux usagers, l'accès à l'information. Cette action se réalisera à travers : (i) le traitement de l'information économique pour sa diffusion en fonction des thèmes et cibles identifiés, (ii) la

diversification des supports de communication interne, (iii) le renforcement de la communication avec le secteur privé, (iv) l'amélioration des relations avec les médias et (v) le développement de la communication institutionnelle.

I.3. Cartographie administrative du programme

Le programme N°1032 intitulé « **Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé** », est porté par les services du Cabinet, du Secrétariat général et de ses services rattachés.

On peut citer aussi les services ci-après :

- la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement,
- la Direction des Ressources humaines,
- l'Inspection interne ;
- la Cellule Attractivité et Compétitivité ;
- la Cellule d'Intelligence économique ;
- la Cellule de Communication

II. Présentation du cadre de performance du programme

Objectifs Spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Méthode de collecte	Mode de calcul	Cibles
OS 1 renforcer le dispositif de pilotage et de coordination des actions du ministère	Les actions du ministère sont planifiées et les perspectives à court terme sont déclinées	Coordination et Pilotage des actions du ministère	Nombre de documents de planification, de suivi et d'évaluation des projets et programmes du MEPC élaborés	Décompte	Nombre de documents élaborés sur le nombre de documents prévus	2
OS 2 Optimiser la gestion des ressources du Ministère	Les ressources du ministère sont gérées de façon efficiente	Management des ressources	taux d'agents ayant bénéficié d'un renforcement des capacités	Décompte Exploitation des Rapports d'activité de la DRH	Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation sur le total du personnel (par catégorie : genre, grade, etc.)	20%
			Taux d'équipement des services du MEPC	Décompte Exploitation des Rapports d'activité de la DAGE	Nombre d'équipements mis à la disposition des services/expression totale des besoins	40%
OS 3 améliorer la capacité à maîtriser et diffuser l'information stratégique et promouvoir la communication économique	Le dispositif d'intelligence économique est fonctionnel et la communication du MEPC est dynamique	Intelligence économique et communication	Niveau de fonctionnalité du dispositif d'intelligence économique	décompte Rapport de la Cellule IE	Les éléments du dispositif institutionnel et organisationnel mis en place/ les éléments prévus (décret, locaux, personnel, budget, etc.)	80%
			Niveau de dynamisme de la communication économique du MEPC	Exploitation des rapports	Nombre d'utilisateurs satisfaits/nombre total d'utilisateurs	75%

III. Présentation des crédits du programme

III.1. Récapitulatif des crédits du programme par nature de dépense et coût

Programme 1032: Pilotage, Gestion et Coordination administrative		
Nature économique de dépense	AE	CP
Personnel		164 663 000
Biens et services		830 500 314
Transferts courants		300 000 000
Investissements	3 300 000 000	981 705 832
TOTAL	3 300 000 000	2 276 869 146

III.2. Récapitulatif des actions par grande nature de dépense et coût

P_1032 - Pilotage, gestion et coordination administrative	Dep. de personnel	Acq. Biens services	Transfert courant	Inv.exec. par Etat		Transfert en capital		Total des dépenses	
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	164 663 000	830 500 314	300 000 000	-	-	3 300 000 000	981 705 832	3 300 000 000	2 276 869 146
P_1032-01 - Modernisation du management des ressources		269 756 108	50 000 000			3 000 000 000	681 705 832	3 000 000 000	1 001 461 940
P_1032-02 – Développement intelligence éco., de l'attractivité et communication		263 050 000				300 000 000	300 000 000	300 000 000	563 050 000
P_1032-3 - Planification et pilotage des actions du ministère	164 663 000	297 694 206	250 000 000					-	712 357 206

ANNEXES

[Annexe 1 : Récapitulatif des indicateurs du programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte](#)

Objectifs spécifiques	Libellés indicateurs	Situation de base (2019)	Cible 2020	Cible 2023	Mode de calcul	Méthode de collecte	Source de données
renforcer le dispositif de pilotage et de coordination des actions du ministère	Nombre de documents de planification, de suivi et d'évaluation des projets et programmes du MEPC élaborés		2	8	Nombre de documents élaborés par rapport au nombre prévus	Décompte Recensement	Rapport CEP
Optimiser la gestion des ressources du Ministère	taux d'agents ayant bénéficié d'un renforcement des capacités		20%	60%	Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation sur le total du personnel (par catégorie : genre, grade, etc.)	Décompte	Rapport DRH
	Taux d'équipement des services du MEPC		40%	100%	Nombre d'équipements mis à la disposition des services/expression totale des besoins	Décompte	Rapports DAGE
améliorer la capacité à maîtriser et diffuser l'information stratégique et promouvoir la communication économique	Niveau de fonctionnalité du dispositif d'intelligence économique		80%	100%	Les éléments du dispositif institutionnel et organisationnel mis en place/ les éléments prévus (décret, locaux, personnel, budget, etc.)	Tests du dispositif Retex (retour d'expérience utilisateur)	Rapports de la cellule d'intelligence économique
	Niveau de dynamisme de la communication économique du MEPC		75%	100%	Nombre d'utilisateurs satisfaits/nombre total d'utilisateurs	Retex (retour d'expérience utilisateur) site web	Rapports de la cellule de communication

Annexe 2 : Source de financement par programme, action et activité

Libellé Action/projet	Activité/projet	Source de Financement		Total
		Ressources internes	Ressources externes	
P_1032-01 - Modernisation du management des ressources				
	P_1032-01-01 - Management des ressources humaines	150.000.000		150.000.000
	P_1032-01-02 - Management des ressources matérielles et financières	245.000.000		245.000.000
	P_1032-01-03 - Prog de modernisation d'équipement et renforcement du MEPC	731.705.832		731.705.832
P_1032-02 - Dével intelligence éco., de l'attractivité et communication				
	P_1032-02-01 - Veille stratégique	135.000.000		135.000.000
	P_1032-02-02 - Aide à la prise de décision	60.000.000		60.000.000
	P_1032-02-03 - Amélioration de la communication	90.000.000		90.000.000
	P_1032-02-04 - Etudes et prospections de financement/coopération	300.000.000		300.000.000
P_1032-3 - Planification et pilotage des actions du ministère				
	P_1032-03-01 - Elaborat et opérationnalisation outils de planificat du MEPC	35.000.000		35.000.000
	P_1032-03-02 - Coordination des activités du Ministère	534.206.664		534.206.664

Annexe 3 : Liste des services maitres d'œuvre par action, activité

ACTION/PROJET	ACTIVITE/PROJET	SERVICE RESPONSABLE
P1032_01 Planification et pilotage des actions du Ministère	P1032_01_01 Elaboration et opérationnalisation des outils de planification du Ministère	Cellule de l'évaluation et de la performance
	P1032_01_02 Coordination des activités du Ministère	Cabinet du Ministère
		Cabinet du Ministère
		Cellule genre et de l'Equité
		Cellule informatique
P1032_02 Modernisation du Management des ressources	P1032_02_01 Management des ressources humaines	Direction des ressources humaines
		Direction des ressources humaines
	P1032_02_02 Management des ressources matérielles et financières	Direction de l'Administration générale et de l'Equipement
Cellule de passation des marchés publics		
	P1032_02_03 Programme de Modernisation, d'Equipement et de Renforcement des Capacités du MEPC	Programme de Modernisation, d'Equipement et de Renforcement des Capacités du MEPC
P1032_03 Développement de l'intelligence économique, de l'attractivité et de la communication	P1032_03_01 Etudes et prospections Financement/Coopération	Etudes et prospections Financement/Coopération
		Cellule attractivité
	P1032_03_02 Veille stratégique	Cellule d'intelligence économique
		Cellule des affaires juridiques
P1032_03_03 Aide à la prise de décision	Inspection interne	
	P1032_03_04 Amélioration de la communication	Bureau de la communication et de la documentation

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but – Une foi

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET
DE LA COOPERATION**

**PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE
(PAP) DU PROGRAMME :
COOPERATION, DEVELOPPEMENT
DES PPP ET DU SECTEUR PRIVE**



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	I
I. PRESENTATION DU PROGRAMME 2022 : COOPERATION, DEVELOPPEMENT DES PPP ET DU SECTEUR PRIVE	1
I.1. STRATEGIE DU PROGRAMME.....	1
I.2. PRESENTATION DU PROGRAMME ET DES ACTIONS :	1
I.3. CARTOGRAPHIE ADMINISTRATIVE DU PROGRAMME.....	3
I. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME.....	5
II. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME.....	6
II.1. RECAPITULATIF DES CREDITS DU PROGRAMME PAR NATURE DE DEPENSE ET COUT.....	6
II.2. RECAPITULATIF DES ACTIONS PAR GRANDE NATURE DE DEPENSE ET COUT	7
III. JUSTIFICATION DE L'EVOLUTION DES CREDITS PAR RAPPORT AUX DEPENSES EFFECTIVES DE L'ANNEE ANTERIEURE.....	8
III.1. EVOLUTION DES CREDITS DU PROGRAMME	8
III.2. EVOLUTION DES CREDITS DES ACTIONS DU PROGRAMME.....	8
ANNEXES.....	10
ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DES INDICATEURS DU PROGRAMME, Y COMPRIS LA CIBLE ANNUELLE, LE MODE DE CALCUL, LA METHODE ET LA SOURCE DE COLLECTE	11
ANNEXE 2 : SOURCE DE FINANCEMENT PAR PROGRAMME, ACTION ET ACTIVITE.....	12
ANNEXE 3 : LISTE DES SERVICES MAITRES D'ŒUVRE PAR ACTION, ACTIVITE	13

I. Présentation du programme 2022 : Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé

Ce programme s'opérationnalise à travers les actions suivantes : (i) renforcement des capacités de recherche et de mobilisation des ressources extérieures et ;(ii) promotion des PPP et diversification de l'offre de financements innovants ;(iii) la mise en place de paquets incitatifs et le développement du secteur privé (iv) La coordination et le soutien au programme.

I.1. Stratégie du programme

Le renforcement du secteur privé se concrétise à travers l'appui à la mise en place d'un cadre adéquat en vue d'accompagner les entreprises, notamment celles en difficulté, pour leur développement et croissance ainsi que l'amélioration de leur performance et compétitivité. Un secteur privé dynamique porté par des entreprises vigoureuses crée des emplois et contribue à accroître les recettes fiscales. Par les échanges de biens et de services, il joue un rôle clé dans le développement économique et l'intégration aux niveaux régional et mondial. Il s'agira aussi de mettre en place des mécanismes incitatifs afin d'attirer les investisseurs en vue de créer une masse critique d'emplois.

L'accent sera aussi mis dans la recherche de solutions de financement innovantes et alternatives puisque le budget à lui seul ne suffit pas pour l'atteinte des objectifs du Plan Sénégal Emergent.

En effet, les marchés financiers offrent d'énormes opportunités à des conditions acceptables pour le financement des projets de types PPP.

La coopération économique et financière sera aussi un important levier pour le développement économique.

I.2. Présentation du programme et des actions :

Ce programme s'opérationnalise à travers les actions suivantes : (i) renforcement des capacités de recherche et de mobilisation des ressources extérieures et ;(ii) promotion des PPP et diversification de l'offre de financements innovants ;(iii) la mise en place de paquets incitatifs et le développement du secteur privé (iv) La coordination et le soutien au programme.

Le programme « Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé » poursuit quatre (04) objectifs spécifiques (OS) :

OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS
OS 1 : Eriger la coopération internationale en levier du développement économique	Action 2022-01 : recherche et mobilisation des ressources extérieures

La mobilisation des ressources extérieures est sous-tendue par l'établissement de cadres de partenariat aux niveaux bilatéral et multilatéral entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers. Elle suppose l'existence d'une masse critique d'agents du département dotés de capacités de négociation satisfaisantes permettant de tirer un meilleur profit des accords de partenariat économique et financier.

La mise en œuvre de cette action vise : (i) le renforcement des capacités dans le domaine des techniques et stratégies de négociation des accords de coopération signés avec les PTF, (ii) la diversification et le renforcement des sources de financement extérieures (partenaires traditionnels, partenaires émergents, partenariats publics/privés, etc.), (iii) le renforcement des cadres de concertation entre le Gouvernement et les PTF.

OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS
OS 2 : Développer les PPP et les financements innovants	Action 2022-02 : Développement des PPP et des financements innovants

Celui-ci comprend les cinq actions suivantes :

- assistance technique et institutionnelle aux autorités contractantes et aux structures impliquées dans les PPP ;
- évaluation préalable, Contrôle et Suivi des contrats PPP ;
- diversification de l'offre de financements innovants ;

OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS
OS 3 : apporter le soutien nécessaire au secteur privé	Action 2022 - 03 : Mise en place de paquets incitatifs et développement du secteur privé

La politique de l'Etat place le secteur privé au cœur de sa stratégie de développement et le considère comme principal moteur de la croissance économique capable de produire le plus de valeur ajoutée et d'emplois. Cette action vise à mettre en place un cadre favorable au développement des activités du privé dans différents domaines, à savoir : (i) l'accès aux

services financiers, (ii) le renforcement du cadre juridique, judiciaire et administratif en vue de le rendre plus incitatif, (iii) la mise à disposition d'informations régulières pour les différents acteurs du secteur privé, (iv) le renforcement des capacités des acteurs, (v) la facilitation de l'accès des PME au crédit et à la commande publique et (vi) la promotion de la finance islamique, du crédit-bail, de l'affacturage, des entreprises d'investissement à capital fixe et du PPP.

Cette action doit permettre d'accompagner les PME/PMI et de soutenir le secteur industriel et les autres activités de services marchands.

OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS
OS4 : Améliorer le Management du Programme	Action 2022-04 : Coordination et Soutien

L'action 2022-04 intitulée **Coordination et soutien** assurera la coordination et le pilotage du programme.

I.3. Cartographie administrative du programme

Le programme N°2022 intitulé « **Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé** », regroupe les structures suivantes :

- la Direction générale de la Coopération, des Financements extérieurs et du Développement du Secteur privé (DGCFE/DSP) ;
- la Direction de la Coopération économique et financière ;
- la Direction des Financements Privés et des Partenariats public privé ;
- la Direction du Suivi et de l'Évaluation des Performances des Projets et Programmes ;
- la Direction du Développement du Secteur privé ;
- la Direction de l'Administration et du Personnel ;
- le Fonds de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP) ;
- le Fonds souverain d'Investissement stratégique (FONSIS) et
- le Comité national d'Appui aux PPP (CNAPPP) ;
- le Comité paritaire public-privé des Zones économiques spéciales (CPPP) ;
- l'APIX au titre des projets ci-après :
 - Projet de Développement du Tourisme et des Entreprises (PDTE) ;
 - Projet Pikine irrégulier Sud II (PIS II) ;
 - Projet Autoroute Dakar Diamniadio.

I. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectifs Spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Méthode de collecte	Mode de calcul	Cibles
OS 1 Eriger la coopération internationale en levier du développement économique	Les ressources issues des financements extérieurs et leur mobilisation ont accru	Recherche et mobilisation des ressources extérieures	volume de financement acquis (sur les 7356 Mdrs)	Exploitation rapports de conventions de financement (décompte)	Volume des conventions/7356	800 Mdrs
OS 2 Développer les PPP et les financements innovants	La stratégie de mobilisation des financements innovants autour des projets PPP est développée	Structuration, Développement des PPP et Diversification de l'offre de financements innovants	taux de financement innovants dans les projets	Exploitation des : _rapports d'activité de la DFPPP	taux de financements innovants/(coût global du projet ± charges d'exploitation)	7,5%
	Les projets PPP sont structurés, développés, suivis et évalués		nombre d'outils élaborés et utilisés dans la préparation, l'évaluation, la mise en œuvre et le suivi des projets	Exploitation rapports d'activité du CNAPPP	nombre d'outils réalisés (comparativement à la cible identifiée)	7
			nombre de projets PPP accompagnés		décompte du nombre de projets accompagnés	25
OS 3 apporter le soutien nécessaire au secteur privé	Le secteur privé national est développé	Paquets incitatifs et développement du secteur privé	Taux d'encadrement des entreprises	Rapport d'activité du MEPC rapport d'activité FONGIP rapport d'activité DDSP	Nombre d'entreprises encadrées/nombre d'entreprises ciblées	25%
OS4 : Améliorer le management du Programme	La coordination et le pilotage du programme sont efficaces	Coordination et soutien	Taux d'exécution des projets et programmes dans les délais	Exploitation rapports d'exécution physique et financière	Exécution réelle/exécution totale	25%
			Disponibilité des rapports d'exécution trimestriel	Exploitation rapport	Somme des rapports trimestriels	4

II. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

II.1. Récapitulatif des crédits du programme par nature de dépense et coût

Programme 2022: Coopération, Développement des PPP et du Secteur privé		
Nature économique de dépense	AE	CP
Personnel		242 873 000
Biens et services		307 193 218
Transferts courants		218 000 000
Investissements	322 109 999 999	11 425 000 000
TOTAL	322 109 999 999	12 193 066 218

Action	Nature économique de dépense	2020	2021	2022
Coordination, Soutien	Biens et services	164 928 728	174 982 420	172 233 684
	Dépenses de Personnel	242 873 000	247 730 460	252 685 069
Total Coordination, Soutien		407 801 728	174 982 420	172 233 684
Développement du secteur privé, Paquets incitatifs, et MOD	Biens et services	36 419 869	48 023 782	47 269 394
	Investissement exécutés par l'Etat	3 025 000 000	270 128 988	265 885 630
	Transferts Courants	123 000 000	138 065 927	149 340 133
	Transferts en capital	8 250 000 000	6 901 146 556	6 863 427 818
Total Développement du secteur privé, Paquets incitatifs, et MOD		11 434 419 869	7 357 365 253	7 325 922 975
Promo, identifiat, dével PPP et diversificat financmt innov	Biens et services	37 344 621	48 556 755	47 793 995
	Transferts Courants	95 000 000	102 048 729	100 129 986
Total Promo, identifiat, dével PPP et diversificat financmt innov		132 344 621	150 605 484	147 923 981
Renforcement capacités mobilisation des ressources ext	Biens et services	68 500 000	90 042 996	88 628 543
	Investissement exécutés par l'Etat	150 000 000	180 085 992	177 257 086
Total Renforcement capacités mobilisation des ressources ext		218 500 000	270 128 988	265 885 629
TOTAL PROGRAMME 2022		12 193 066 218	7 953 082 145	7 911 966 269

II.2. Récapitulatif des actions par grande nature de dépense et coût

P_2022 - Coopération et Développement PPP et Développement Secteur privé	Dep. de personnel	Acq. biensservices	Transfert courant	Inv.exec. paretat		Transfert en capital		Total des dépenses	
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	242 873 000	307 193 218	218 000 000	70 950 999 999	3 175 000 000	251 159 000 000	8 250 000 000	322 109 999 999	12 193 066 218
P_2022-01 - Développement du secteur privé, Paquets incitatifs, et MOD		36 419 869	123 000 000	70 800 999 999	3 025 000 000	251 159 000 000	8 250 000 000	321 959 999 999	11 434 419 869
P_2022-02 - Promo, identificat, dével PPP et diversificat financmt innov		37 344 621	95 000 000					-	132 344 621
P_2022-03 - Renforcement capacités mobilisation des ressources ext		68 500 000		150 000 000	150 000 000			150 000 000	218 500 000
P_2022-04 - Coordination, Soutien	242 873 000	164 928 728						-	407 801 728

III. JUSTIFICATION DE L'EVOLUTION DES CREDITS PAR RAPPORT AUX DEPENSES EFFECTIVES DE L'ANNEE ANTERIEURE

III.1. Evolution des crédits du programme

Section 61				
Programme 2022	Programme			
	2019	2020	Variation	Justification
Nature de dépense				
Personnel				
Biens et services		331.194.404		
Transferts courants		240.000.000		
Investissements exécutés par l'Etat		375.000.000		
Transferts en capital		2.000.000.000		
Total	-	2.946.194.404		

III.2. Evolution des crédits des actions du programme

Section				
Actions				
Nature de dépense	2019	2020	Variation	Justification
P_2022-01 - Développement du secteur privé, Paquets incitatifs, et MOD		2.400.000.709		
Personnel		-		
Biens et Services		40.000.709		
Transferts courants		135.000.000		
Investissements exécutés par l'Etat		225.000.000		
Transfert en capital		2.000.000.000		
P_2022-02 - Promo, identifiat, dével PPP et diversificat financmt innov		145.444.641		
Personnel		-		
Biens et Services		40.444.641		
Transferts courants		105.000.000		
Investissements exécutés par l'Etat		-		
Transfert en capital		-		
P_2022-03 - Renforcement capacités mobilisation des ressources ext		225.000.000		
Biens et Services		-		
Biens et Services		75.000.000		
Transferts courants		-		
Investissements exécutés par l'Etat		150.000.000		
Transfert en capital		-		

P_2022-04 - Coordination, Soutien		175.749.054		
Personnel		-		
Biens et Services		175.749.054		
Biens et Services		-		
Transferts courants		-		
Investissements exécutés par l'Etat		-		
Transfert en capital		-		

ANNEXES

[Annexe 1 : Récapitulatif des indicateurs du programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte](#)

Objectifs spécifiques	Libellés indicateurs	Situation de base (2019)	Cible 2020	Cible 2023	Mode de calcul	Méthode de collecte	Source de données
OS 1 Eriger la coopération internationale en levier du développement économique	volume de financement acquis (sur les 7356 Mdrs)	xx	1500 Mdrs	7356 Mdrs	Volume des conventions/7356	Exploitation rapports conventions de financement (décompte)	rapports conventions de financement
OS 2 Développer les PPP et les financements innovants	taux de financement innovants dans les projets	xx	7,5%	20%	taux de financements innovants/(coût global du projet ± charges d'exploitation)	Exploitation des : _rapports d'activité de la DFPPP	rapports d'activité de la DFPPP
	nombre d'outils élaborés et utilisés dans la préparation, l'évaluation, la mise en œuvre et le suivi des projets	xx	7	20	nombre d'outils réalisés (comparativement à la cible identifiée)	Exploitation rapports d'activité du CNAPPP	rapports d'activité du CNAPPP
	nombre de projets PPP accompagnés	xx	25	350	décompte du nombre de projets accompagnés	Exploitation rapports d'activité du CNAPPP/DFPPP	rapports d'activité du CNAPPP/DFPPP
OS 3 apporter le soutien nécessaire au secteur privé	Taux d'encadrement des entreprises	xx	25%	100%	Nombre d'entreprises encadrées/nombre d'entreprises ciblées	Exploitation Rapport d'activité du MEPC rapport d'activité FONGIP/FONSIS rapport d'activité DDSP et DEPPP	Rapport d'activité du MEPC rapport d'activité FONGIP/FONSIS rapport d'activité DDSP et DEPPP
OS4 : Améliorer le management du Programme	Taux d'exécution des projets et programmes dans les délais		25%	100%	Exécution réelle/exécution totale	Exploitation rapports d'exécution physique et financière	rapports d'exécution physique et financière
	Disponibilité des rapports d'exécution trimestriel		4	16	Somme des rapports trimestriels	Exploitation rapport	rapports

Annexe 2 : Source de financement par programme, action et activité

Libellé Action/projet	Activité/projet	Source de Financement		Total
		Ressources internes	Ressources externes	
P_2022-01 - Développement du secteur privé, Paquets incitatifs, et MOD				
	P_2022-01-01 - mise en place d'outils et mécanismes incitatifs	175.000.709		175.000.709
	P_2022-01-02 - renforcement des capacités du secteur privé	25.000.000		25.000.000
	P_2022-01-04 - LUTTE CONTRE INONDATIONS PIKINE IRREGULIER SUD/PHASEII-(PIS2)	1.000.000.000		1.000.000.000
	P_2022-01-05 - PROJET AUTOROUTE A PEAGE DAKAR-DIAMNIADIO)	1.000.000.000		1.000.000.000
	P_2022-01-06 - PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE INTEGREE	-		-
	P_2022-01-07 - PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME DES ENTREPRISES	200.000.000		200.000.000
P_2022-02 - Promo, identifiat, dével PPP et diversificat financmt innov				
	P_2022-02-01 - Dével des PPP, financements innovants et veille juridique	40.444.641		40.444.641
	P_2022-02-02 - Expertise, Evaluation préalable et Suivi	105.000.000		105.000.000
P_2022-03 - Renforcement capacités mobilisation des ressources ext				
	P_2022-03-01 - Prospect de financemt ext & Renforcmt dialogue sur la coop	40.000.000		40.000.000
	P_2022-03-02 - MISE EN PLACE PLATEFORME DE GESTION DES FINANCEMENTS EXTER	150.000.000		150.000.000
	P_2022-03-04 - Elaboration d'une stratégie de mobilisation ressources ext	35.000.000		35.000.000
P_2022-04 - Coordination, Soutien				
	P_2022-04-01 - Coordination	115.749.054		115.749.054
	P_2022-04-02 - Soutien	60.000.000		60.000.000

Annexe 3 : Liste des services maitres d'œuvre par action, activité

ACTION	ACTIVITE	CHAPITRE/STRUCTURE
P2022-01 Développement du secteur privé, Paquets incitatifs, et Maitrise d'ouvrage déléguée	P2022-01-01 mise en place d'outils et mécanismes incitatifs	Comité paritaire public-privé
		APIX
		Direction du Développement du Secteur Privé
		FONGIP
	P2022-01-02 renforcement des capacités du secteur privé	PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE
		FONSIS
	P2022-01-03 PROJET DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS A PIKINE IRREGULIER SUD / PHASE II - (PIS 2)	PROJET DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS A PIKINE IRREGULIER SUD / PHASE II - (PIS 2)
P2022-01-04 PROJET AUTOROUTE A PEAGE DAKAR-DIAMNIADIO	PROJET AUTOROUTE A PEAGE DAKAR-DIAMNIADIO	
P2022-01-05 PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME DES ENTREPRISES	PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME DES ENTREPRISES	
P2022-02 Promotion, identification, structuration, développement des PPP et diversification de l'offre de financements innovants	P2022-02-01 Développement des PPP, financements innovants et veille juridique	Direction des Financements et des Partenariats Public-Privé
	P2022-02-02 Expertise, Evaluation préalable et Suivi	Comité National Partenariat Public Privé (PPP)
P2022-03 Renforcement des capacités de mobilisation des ressources extérieures	P2022-03-01 Prospection de financements extérieurs & Renforcement du dialogue sur la coopération	Direction de la Coopération Economique et Financière
	P2022-03-02 MISE EN PLACE PLATEFORME DE GESTION DES FINANCEMENTS EXTERIEURS	MISE EN PLACE PLATEFORME DE GESTION DES FINANCEMENTS EXTERIEURS
	P2022-03-03 élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources extérieures	Direction de l'Evaluation des Performances des projets et programmes
P2022-04 Coordination et soutien	P2022-04-01 Coordination	Direction générale de la Coopération, des Financements extérieurs et du Développement du Secteur privé
	P2022-04-02 Soutien	Direction de l'Administration du Personnel (DGCFE)

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but – Une foi

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET
DE LA COOPERATION**

**PROJET ANNUEL DE
PERFORMANCE (PAP) DU
PROGRAMME : ECONOMIE
PRODUCTIVE, COMPETITIVE ET
CREATRICE D'EMPLOIS**



I.	PRESENTATION DU PROGRAMME 2034 : ECONOMIE PRODUCTIVE, COMPETITIVE ET CREATRICE D'EMPLOIS	2
I.1.	STRATEGIE OPERATIONNELLE DU PROGRAMME.....	2
I.2.	PRESENTATION DU PROGRAMME ET DES ACTIONS :.....	2
I.3.	CARTOGRAPHIE ADMINISTRATIVE DU PROGRAMME	3
II.	PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME.....	4
III.	PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME.....	5
II.1.	RECAPITULATIF DES CREDITS DU PROGRAMME PAR NATURE DE DEPENSE ET COUT.....	5
II.2.	RECAPITULATIF DES ACTIONS PAR GRANDE NATURE DE DEPENSE ET COUT	6
IV.	JUSTIFICATION DE L'EVOLUTION DES CREDITS PAR RAPPORT AUX DEPENSES EFFECTIVES DE L'ANNEE ANTERIEURE.....	7
IV.1.	EVOLUTION DES CREDITS DU PROGRAMME.....	7
IV.2.	EVOLUTION DES CREDITS DES ACTIONS DU PROGRAMME	7
	ANNEXES.....	9
	ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DES INDICATEURS DU PROGRAMME, Y COMPRIS LA CIBLE ANNUELLE, LE MODE DE CALCUL, LA METHODE ET LA SOURCE DE COLLECTE	10
	ANNEXE 2 : SOURCE DE FINANCEMENT PAR PROGRAMME, ACTION ET ACTIVITE.....	11
	ANNEXE 3 : LISTE DES SERVICES MAITRES D'ŒUVRE PAR ACTION, ACTIVITE	11

IV. Présentation du programme 2034 : Economie productive, compétitive et créatrice d'emplois

Le programme N°2034 intitulé « Economie productive, compétitive et créatrice d'emplois » est issu du Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération ; un nouveau département ayant été créé à la faveur du remaniement gouvernemental intervenu le 07 avril 2019.

Le programme « **Economie productive, compétitive et créatrice d'emplois** » poursuit trois (03) objectifs spécifiques (OS) :

- **O.S1 : garantir la formulation et suivi de la politique économique et sociale.**
- **O.S2 : renforcer le leadership et les capacités statistiques.**
- **OS3 : Améliorer le management du Programme**

I.1.Stratégie opérationnelle du programme

Il s'agira de consolider et coordonner les activités d'études devant orienter la formulation des politiques et stratégies de développement économique et social, afin de permettre au MEPC de jouer pleinement son rôle dans l'animation du développement. En outre, les études et prospectives économiques réalisées portant sur une analyse approfondie des secteurs de l'économie participent à la mise en place d'un dispositif d'informations nécessaire à la formulation de politiques adéquates et de guides pour la prise de décision.

I.2.Présentation du programme et des actions :

Le programme N°2034 intitulé « Economie productive, compétitive et créatrice d'emplois » est issu du Document de Programmation pluriannuel des Dépenses du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, un nouveau département ayant été créé à la faveur du remaniement gouvernemental intervenu le 07 avril 2019.

Le programme « **Economie productive, compétitive et créatrice d'emplois** » poursuit trois (03) objectifs spécifiques (OS) :

OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS
O.S 1 : garantir la formulation et le suivi de la politique économique et sociale	2034-1 : formulation, suivi de la politique économique et sociale & Renforcement du leadership, de la production statistique et des capacités statistiques
O.S 2 : renforcer le leadership et les capacités statistiques.	

OS 3 : Améliorer le management du Programme	2034-02 : coordination et soutien
--	--

I.3. Cartographie administrative du programme

Le programme N°2034 intitulé « ***Economie productive, compétitive et créatrice d'emplois*** » regroupe les structures suivantes :

- DGPPE et Services propres ;
- L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ;
- Direction de l'Administration et du Personnel ;
- Direction de la Planification ;
- Direction du Développement du Capital humain ;
- Direction de la Prévision et des Etudes économiques ;
- Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique ;
- Cellule de Suivi de l'Intégration ;
- Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement.

V. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Méthode de collecte	Mode de calcul	Cibles
OS1 : Garantir la formulation et le suivi de la politique économique et sociale	La formulation et le suivi de la politique économique et sociale sont garantis	Formulation, suivi de la politique économique et sociale & Renforcement du leadership, de la production statistique et des capacités statistiques	* Rapport économique et financier (REF) disponible	Exploitation de rapport	Décompte	05
			* Rapport de la Revue annuelle conjointe (RAC) disponible	Exploitation de rapport	Décompte	05
			* Proportion de projets du PAP II évalués ex ante	Exploitation de rapport	Décompte	25%
OS2 : Renforcer le leadership et les capacités statistiques	Le leadership et les capacités statistiques sont renforcés		* Nombre de jours de retard cumulés entre les dates effectives de diffusion et les dates prévues par la NSDD	Exploitation de rapport	Décompte	00
			* Taux de satisfaction des usagers des Centres de données pour la recherche et des utilisateurs du site web-ANSD	Enquête	Décompte	≥67%
OS3 : Améliorer le Management du Programme	La coordination et le pilotage du programme sont efficaces	Coordination et soutien	* Taux d'exécution des projets et programmes dans les délais	Exploitation de rapport	Décompte	100%
			Rapports d'exécution trimestriel disponible	Exploitation de rapport	Décompte	100%

VI. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

II.1. Récapitulatif des crédits du programme par nature de dépense et coût

Programme 2034: Economie productive, compétitive et créatrice d'emplois		
Nature économique de dépense	AE	CP
Personnel		514 035 000
Biens et services		996 449 882
Transferts courants		7 278 166 533
Investissements	1 848 457 634	1 471 457 634
TOTAL	1 848 457 634	10 260 109 049

Action	Nature économique de dépense	2020	2021	2022
Coordination et soutien	Biens et services	607 976 000	767 857 855	755 795 855
	Dépenses de Personnel	514 035 000	524 315 700	534 802 014
	Investissement exécutés par l'Etat	100 000 000	120 057 328	118 171 391
	Transferts Courants	1 100 000 000	1 400 630 606	1 395 799 814
Total Coordination et soutien		2 322 011 000	2 288 545 789	2 269 767 060
Formulation et suivi de la politique économique et sociale	Biens et services	388 473 882	497 974 946	490 152 440
	Investissement exécutés par l'Etat	472 000 000	168 051 595	156 354 252
	Transferts Courants	6 178 166 533	5 848 516 125	5 741 559 374
Formulation et suivi de la politique économique et sociale	Transferts en capital	899 457 634	2 660 624 716	2 625 472 461
Total Formulation et suivi de la politique économique et sociale		7 938 098 049	9 175 167 382	9 013 538 527
TOTAL PROGRAMME		10 260 109 049	11 463 713 171	11 283 305 587

II.2. Récapitulatif des actions par grande nature de dépense et coût

P_2034 - Economie productive, compétitive et créatrice d'emplois	Dep. de personnel	Acq. biensservices	Transfert courant	Inv.exec. paretat		Transfert en capital		Total des dépenses	
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	514 035 000	996 449 882	7 278 166 533	949 000 000	572 000 000	899 457 634	899 457 634	1 848 457 634	10 260 109 049
P_2034-01 - Formulation et suivi de la politique économique et sociale		388 473 882	6 178 166 533	849 000 000	472 000 000	899 457 634	899 457 634	1 748 457 634	7 938 098 049
P_2034-02 - Coordination et soutien	514 035 000	607 976 000	1 100 000 000	100 000 000	100 000 000			100 000 000	2 322 011 000

VII. JUSTIFICATION DE L'ÉVOLUTION DES CREDITS PAR RAPPORT AUX DEPENSES EFFECTIVES DE L'ANNEE ANTERIEURE

VII.1. Evolution des crédits du programme

Section 82				
Programme 2034	Pilotage...			
	2019	2020	Variation	Justification
Nature de dépense				
Personnel				
Biens et services		1.054.356.968		
Transferts courants		5.838.166.533		
Investissements exécutés par l'Etat		190.000.000		
Transferts en capital		2.399.457.634		
Total	-	9.481.981.135		

VII.2. Evolution des crédits des actions du programme

Section				
Actions				
Nature de dépense	2019	2020	Variation	Justification
P_2022-01 - Développement du secteur privé, Paquets incitatifs, et MOD		2.400.000.709		
Personnel		-		
Biens et Services		40.000.709		
Transferts courants		135.000.000		
Investissements exécutés par l'Etat		225.000.000		
Transfert en capital		2.000.000.000		
P_2022-02 - Promo, identifiat, dével PPP et diversificat financmt innov		145.444.641		
Personnel		-		
Biens et Services		40.444.641		
Transferts courants		105.000.000		
Investissements exécutés par l'Etat		-		
Transfert en capital		-		
P_2022-03 - Renforcement capacités mobilisation des ressources ext		225.000.000		
Biens et Services		-		
Biens et Services		75.000.000		
Transferts courants		-		
Investissements exécutés par l'Etat		150.000.000		
Transfert en capital		-		
P_2022-04 - Coordination, Soutien		175.749.054		

Personnel		-		
Biens et Services		175.749.054		
Biens et Services		-		
Transferts courants		-		
Investissements exécutés par l'Etat		-		
Transfert en capital		-		

ANNEXES

Annexe 1 : Récapitulatif des indicateurs du programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte

Objectif spécifique (précis)	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	SITUATION DE BASE		VALEURS CIBLES			Cible à moyen terme (éventuellement)
			2018	2019	2020	2021	2022	
OS1 : Garantir la formulation et le suivi de la politique économique et sociale	La formulation et le suivi de la politique économique et sociale sont garantis	* Rapport économique et financier (REF)	01	01	01	01	01	05
		*Rapport de la Revue annuelle conjointe (RAC)	01	01	01	01	01	05
		* Ratio de projets évalués ex ante	ND	64,7%	66%	68%	70%	≥ 70%
		* Taux de satisfaction des usagers des Centres de données pour la recherche et des utilisateurs du site web-ANSD	54,1%	ND	60,0%	63,0%	67,0%	≥ 67%
OS2 : Assurer le soutien à la coordination	Le soutien à la coordination est assuré	Taux d'exécution des projets et programmes dans les délais			25%		100%	rapports d'exécution physique et financière
		Disponibilité des rapports d'exécution trimestriel			4		16	rapports

Annexe 2 : Source de financement par programme, action et activité

Libellé Action/projet	Activité/projet	Source de Financement		Total
		Ressources internes	Ressources externes	
P_2034-01 - Formulation et suivi de la politique économique et sociale				
	P_2034-01-01 - Formulation et gestion de la politique économique et sociale	1.025.342.000		1.025.342.000
	P_2034-01-02 - Suivi et coordination de la politique économique et sociale	1.300.000.000		1.300.000.000
	P_2034-01-03 - Pilotage des politiques d'intégration et de population	179.438.968		179.438.968
	P_2034-01-04 - Elargissement de productio stat. pour PSE	4.738.166.533		4.738.166.533
	P_2034-01-05 - Programme statistique ANSD	399.457.634		399.457.634
P_2034-02 - Coordination et soutien				
	P_2034-02-01 - Coordination	683.576.000		683.576.000
	P_2034-02-02 - Soutien	1.156.000.000		1.156.000.000

Annexe 3 : Liste des services maitres d'œuvre par action, activité

ACTION	ACTIVITE	CHAPITRE/STRUCTURE
P2034-01 Formulation, suivi de la politique économique et sociale & Renforcement du leadership, de la production statistique et des capacités statistiques	P2034-01-01 Formulation et gestion de la politique économique et sociale	Direction de la planification
		Service Régional du Plan ZIGUINCHOR
		Service Régional du Plan DIOURBEL
		Service Régional du Plan ST LOUIS
		Service Régional du Plan TAMBACOUNDA
		Service Régional du Plan KAOLACK
		Service Régional du Plan THIES
		Service Régional du Plan LOUGA
		Service Régional du Plan FATICK
		Service Régional du Plan KOLDA
		Service Régional du Plan MATAM
		Service régional du Plan Kaffrine
		Service régional du Plan Sédhiou
		Service régional Plan Kédougou
		Service régional Plan Dakar
		Fonds d'étude des projets
		Dir .PREV. ETUDES ECONOMIQUES
CENTRE DE POLITIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT (CEPOD)		

	P2034-01-02 Suivi et coordination de la politique économique et sociale	Unité de Coordination et de Suivi des politiques économiques
	P2034-01-03 Pilotage des politiques d'intégration et de population	Direction du Développement du capital humain CONTREPARTIE 7ème PROGRAMME FNUAP Cellule de suivi de l'intégration
	P2034-01-04 Elargissement de la couverture de production statistique pour répondre aux besoins du PSE	AGENCE NAT. STATISTIQUE ET DEMOGRAPH
	P2034-01-05 PROGRAMME STATISTIQUE AGENCE NATIONALE DES STATISTIQUES ET DE LA DEMOGRAPHIE(ANSD)	39300420110_PROGRAMME STATISTIQUE AGENCE NATIONALE DES STATISTIQUES ET DE LA DEMOGRAPHIE(ANSD)
P2034-02 Coordination et soutien	P2034-02-01 Coordination	Direction Générale de la Planification et des Politiques économiques PROJET D'APPUI A LA DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION ET DES POLITIQUES ECONOMIQUES (DGPPE)
	P2034-02 -02 Soutien	APPUI SYSTEME NATIONAL ET PLANIFICATION (SNP) Direction de l'Administration du Personnel (DGPPE)